LE BACCALAURÉAT DONNÉ SUR 5 ANS !

Photo : http://www.directmatin.fr/france/2015-07-08/bac-les-recales-pourraient-garder-leurs-bonnes-notes-pendant-5-ans-707352

Ca y est, c'est officiel ! L'information est parue au Journal du même nom. Les candidats au baccalauréat qui auront échoué (même après tentatives de repêchage !) pourront repasser pendant 5 ans les épreuves où ils auront pêché ! Un progrès dont on mesure mal la portée. Si après tant d'abnégation ils ne l'ont toujours pas obtenu, le JO ne dit pas si le précieux diplôme sera donné; pour ma part j'estime, qu'après un tel parcours semé d'embûches, il devrait être acquis de facto. Un geste sympa qui ne manquerait pas d'être apprécié par les cancres et leur famille. Pour peu que les candidats malchanceux aient pris un peu de retard pour arriver en terminale, ils pourront obtenir l'inestimable sésame vers 25 ans ! Ensuite, probablement, ils pourront entamer de brillantes études universitaires.

Cette disposition bien généreuse à l'égard des futures responsables du pays montre que nos élites politiques et enseignantes ne cherchent pas à relever le niveau de nos chères têtes blondes. Bien au contraire, ils affichent ostensiblement leur volonté de niveler vers le bas. Ajoutez là-dessus la dispense annoncée – par notre génial ministre de l'Économie M. Macron – de nombreux CAP (coiffure, plomberie…) et nous aurons bientôt des bons à rien dans tous les domaines de la vie courante. Courage à ceux qui voudront dans quelques années se faire raser la barbe ou changer de chaudière. Je crains pour ma vieillesse !

Voir l'article publié par Marianne sur le sujet.